

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 28 avril 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Monsieur et Madame Georges FABER-LEINER

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert des époux M.Mme Georges Faber-Leiner une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch-Sud, comme suit :

- n° cadastral 1557/5233, place voirie, au lieu-dit « Rue St Nicolas », d'une contenance de 13 ca .

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur